



PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Le mini-sommet d'Oyo solidaire de la CEDEAO

Réunis le 12 février à Oyo, dans le Nord Congo, à l'occasion d'un mini-sommet sur la paix et la sécurité régionale convoqué à l'initiative du Congolais Denis Sassou N'Gusso, les présidents Yoweri Kaguta Museveni d'Ouganda, Faure Essozimna Gnassingbe du Togo, et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo de la République Démocratique du Congo, ont « réitéré leur soutien total à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le cadre des mesures prises à l'endroit du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso », indique le communiqué final publié à l'issue des travaux.

Faisant le point de l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans les régions des Grands lacs, d'Afrique centrale et de l'Ouest, les quatre chefs d'Etat ont salué le succès des opérations conjointes menées par les armées ougandaise et Rd-congolaise contre les forces négatives et apporté leur soutien à l'ouverture des frontières entre l'Ouganda et le Rwanda. Le retour de l'opposition centrafricaine au sein du comité d'organisation du dialogue national, le processus de paix en Libye, le 10^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement prévu, le 24 février prochain à Kinshasa, tout comme les questions climatiques ont figuré au menu des débats du mini-sommet d'Oyo.Page 16



Les présidents rassemblés à Oyo/Presse présidentielle

“ ONE OCEAN SUMMIT”

Brest jette les bases de la protection de la haute mer



Arlette Soudan-Nonault au premier Sommet sur l'océan 2022 à Brest(France)/Crédit photo : Fredy Mizelet

Les 27 Etats membres de l'Union européenne (UE) et d'autres pays dont le Congo ont, à l'occasion du sommet "One Ocean" tenu à Brest, en France, décidé de mettre en place une coalition pour conclure un traité ambitieux visant à protéger les océans.

Initiée par l'UE et la France, cette coalition en attente d'adoption concerne la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones au-delà des juridictions nationales.

Pages 7-8

EDITORIAL

Alerte maximale

Page 2

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

La société civile va déployer 1500 observateurs sur le terrain

Le secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile entend mobiliser 1500 observateurs pour suivre les élections législatives et locales prévues en juillet prochain. L'implication du Conseil dans le processus électoral, a expliqué son secrétaire permanent, Germain Céphas Ewangui, passe par la formation des observateurs et le suivi des actes préparatoires du scrutin. Il a, par ailleurs, invité les structures concernées dans l'organisation des élections à tout mettre en œuvre afin de combler les insuffisances.

Page 2



Les participants aux assises de la société civile tenues à Brazzaville

DISPARITION

Ludovic Abbia inhumé à Brazzaville



Décédé le 14 janvier dernier en France, à l'âge de 57 ans, le chroniqueur de musique Ludovic Abbia a été mis en terre le 12 février au cimetière privé Bouka, à Brazzaville.

Le défunt animait une chronique musicale intitulée « Fiesta Tombola Buaka » sur la Digital radio-télévision (DRTV) qui avait su obtenir l'adhésion du public. Hormis celle-ci, Ludovic Abbia présentait l'émission « Pili Pili Standard » consacrée aux faits de société et « 100% Ngouma » dédiée à l'actualité du club sportif Etoile du Congo.

ÉDITORIAL

Alerte maximale

Jusqu'à-là, la Russie a répété aux émissaires venus à Moscou rencontrer les plus hautes autorités du pays, ou lors de pourparlers à l'étranger, qu'elle n'a pas l'intention d'envahir l'Ukraine. Sa seule préoccupation serait que l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) ne s'étende pas davantage vers l'est européen, et n'intègre pas Kiev dans son giron. Les rendez-vous virtuels ou en présentiel entre le président russe, Vladimir Poutine, et ses homologues américain, Joe Biden, et français, Emmanuel Macron, ont aussi laissé croire, malgré la tension grandissante, que la guerre à la frontière russo-ukrainienne pouvait être évitée.

Cet optimisme mesuré est en passe de s'étioler. Comme en témoignent les messages envoyés à leurs ressortissants vivant en Ukraine par plusieurs pays occidentaux et leurs alliés, l'espoir de paix devient très mince. Vendredi 11 février, le président des Etats-Unis a insisté pour que ses compatriotes quittent l'Ukraine au plus vite car pour lui, la Russie est à deux doigts de faire parler la poudre. La même chose pour le gouvernement britannique qui a appelé ses ressortissants à partir, Israël a aussi annoncé l'évacuation du personnel de son ambassade dans la capitale ukrainienne.

Etant entendu que les soldats américains dépêchés par milliers dans les pays frontaliers de l'Ukraine n'auraient pas vocation à entrer en guerre si le pire arrivait – le président américain l'a déclaré à plusieurs reprises –, comment l'Union européenne réagira-t-elle à son tour ? Depuis l'éclatement du conflit, elle a toujours exprimé sa solidarité avec Kiev, s'associant aux multiples sanctions infligées à la Russie en 2014 lorsqu'elle avait annexé la Crimée. Les vingt-sept tablent eux aussi, non pas sur l'hypothèse d'engager leurs troupes en cas de guerre mais de durcir encore un peu plus le protocole des sanctions à l'égard de Moscou.

Au regard de ce qui est écrit plus haut, quel est le scénario en vue ? Verra-t-on les forces russes pénétrer sans trop de difficulté en Ukraine et prendre position aux frontières de ce pays avec ses voisins membres de l'OTAN, afin de construire ce que le Kremlin présentera ensuite comme le bouclier protecteur contre les ambitions « hégémoniques » de l'alliance atlantique ? Les ultimes prises de langue, le 12 février, entre Emmanuel Macron, Joe Biden et Vladimir Poutine étaient destinées à sauver ce qui peut l'être encore et privilégier une solution diplomatique.

Mais que la guerre éclate ou non entre la Russie et l'Ukraine, la question essentielle qui se posera aux Européens sera la même : l'Europe, espace vital pour l'équilibre du monde, n'aura-t-elle jamais les moyens, l'audace et la vision de penser à une politique de défense commune dépassant sa fragilité entretenue par sa peur de se parler à elle-même ?

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

La société civile va mobiliser 1500 observateurs

A l'issue des assises des organisations de la société civile, tenues du 10 au 11 février à Brazzaville, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de ces organisations, Céphas Germain Ewangui, a indiqué que les observateurs seront impliqués en amont et aval des élections législatives et locales prévues en juillet prochain.

« L'organisation des législatives et locales cette année est un défi pour la société civile qui doit se préparer en conséquence : en amont dans la formation des observateurs et le suivi des tous les actes préparatoires aux scrutins, en aval par l'implication pour l'observation du scrutin en déployant en moyenne 1500 observateurs sur toute l'étendue du territoire national », a déclaré le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui.

Les assises, organisées du 10 au 11 février par la Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale (Coraged), sous l'égide du Conseil consultatif, contribuent à la formation en amont des observateurs. Les échanges ayant porté, en effet, sur le cycle électoral, l'observation électorale, le droit électoral et le contentieux électoral...

Des insuffisances à corriger
« Les organisations de la société civile invitent la Commission nationale électorale indépendante, la direction générale des affaires électorales ainsi que d'autres institutions de l'Etat à tout mettre en œuvre afin de corriger les insuffisances souvent constatées et devenues récurrentes », a fait savoir Habib Bokamba Yangouma, secrétaire chargé de la communication du Conseil consultatif de la société civile et



Céphas Germain Ewangui annonçant le déploiement de 1500 observateurs de la société civile lors des prochaines élections

porte-parole de la Coraged, donnant lecture de la déclaration finale des assises.

Les insuffisances évoquées sont, entre autres, les dysfonctionnements dans la distribution des cartes d'électeurs, le déséquilibre dans la couverture médiatique, les campagnes électorales fondées sur l'achat des consciences, la non correction de toutes les faiblesses liées à l'état civil en vue de créer les conditions optimales de l'adoption de la biométrie...

Par ailleurs, les organisations de la société civile ont salué l'initiative de la concertation

préélectorale d'Owando dans les prochains jours ainsi que les échanges préliminaires organisés par le ministre de l'Administration du territoire et du Développement local avec l'ensemble des parties prenantes, notamment les partis politiques de l'opposition, de la majorité et du centre, les organisations de la société civile.

Pour les organisations de la société civile, les élections législatives et locales de juillet prochain doivent être un moment propice pour consolider la paix, l'unité et la cohésion nationales.

Rominique Makaya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Le Sytrat restructure ses instances dirigeantes

Le Syndicat des travailleurs de l'administration du territoire (Sytrat) a tenu, le 11 février à Brazzaville, son assemblée générale extraordinaire en vue de pourvoir les postes restés vacants après le départ de certains cadres appelés à d'autres fonctions ou ayant fait valoir leurs droits à la retraite.

Au terme du vote à main levée, plusieurs cadres et membres ont été promus aux postes de responsabilité. C'est le cas de Dieudonné Ndinga élu président du Sytrat, en remplacement d'Emmanuel Onkouo nommé au ministère des Transports. Chrispin Ngamanyouka, quant à lui, a succédé à Victor Ndembi à la tête de la Commission de contrôle et d'évaluation.

Abordé par la presse, Dieudonné Ndinga entend faire du Sytrat un syndicat professionnel, respectueux des textes, tout en privilégiant le dialogue. Il a également pris l'engagement de convertir la confiance reçue en énergie positive. Sa première mission consiste à faire l'état des lieux des revendications des agents de la territoriale. « Nous devons prendre de la hauteur pour travailler ensemble afin que les intérêts des agents relevant du ministère de l'Administration du territoire soient pris en compte. Ce qui est vrai, nous avons un cahier des charges qui est sur la table du ministre. Nous allons évaluer constamment ce cahier des charges pour



Les membres du bureau du SytratAdiac

voir quelles sont les préoccupations qui peuvent faire l'objet du premier dialogue avec notre tutelle », a déclaré le nouveau président du Sytrat.

Reconnu officiellement par l'administration en mai 1993, le Sytrat s'est fixé, entre

agents en vue des nouvelles performances ; contribuer à l'instauration d'un appareil administratif dynamique.

Présidant les travaux de l'assemblée générale extraordinaire, le premier vice-président du Sytrat, Victor Ntsoumou Moukouri, a rap-

de la territoriale ; de l'attribution des primes ; de l'utilisation rationnelle des cadres et agents ; du déficit du personnel dans les départements ; du transport du personnel ; de la formation des agents de la territoriale ; de la fonction publique territoriale et de la

«... Faire preuve de responsabilité car c'est à l'unisson que nous allons relever les défis de l'administration. Notons que la force des syndicats provient de l'appui soutenu des travailleurs »

autres objectifs, défendre les droits et les intérêts matériels et moraux des travailleurs ; améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs ; éduquer et former les

pelé qu'au regard du cahier des charges se trouvant sur la table du gouvernement, beaucoup de points restent à régler. Il s'agit notamment du statut particulier des agents

situation des bénévoles et décisionnaires.

« Signalons que dans un monde où prédomine l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général, toute re-

connaissance de droits naît de la revendication. Nous lançons un appel solennel à tous les agents du ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local à consolider les rangs et à prendre en main leur destin, car le ciel de la gestion des ressources humaines dans notre administration est encore noir de nuages malgré quelques avancées enregistrées ces dernières années », a-t-il exhorté.

Ainsi, pour mener à bien cette lutte et obtenir des résultats escomptés, Victor Ntsoumou Moukouri a souligné la nécessité de doter le syndicat des femmes et des hommes valables, dignes, disponibles et intègres, capables d'animer les différentes structures syndicales et conduire les agents vers des victoires plus grandes. « Il faut faire preuve de responsabilité car c'est à l'unisson que nous allons relever les défis de l'administration. Notons que la force des syndicats provient de l'appui soutenu des travailleurs », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Dossier sensible

Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis les 5-6 février, à Addis-Abeba, à l'occasion du 35e sommet de l'Union africaine, n'ont pas polémique davantage sur le statut d'observateur accordé à l'Etat d'Israël en juillet dernier par le président de la Commission de l'organisation, Moussa Faki Mahamat. Avec un agenda chargé du fait, entre autres, de l'intrusion des militaires sur la scène continentale au Soudan, au Mali, en Guinée, au Burkina Faso, il en a fallu de peu en Guinée-Bissau, les dirigeants africains n'ont pas souhaité en rajouter à leurs préoccupations.

En renvoyant à plus tard le débat sur ce sujet sensible, ils ont choisi l'apaisement mais la question reste entière et se posera à nouveau lors du prochain sommet ordinaire en janvier 2023. L'Etat d'Israël mérite-t-il un

statut d'observateur à l'Union africaine ? Telle en est la quintessence. Une commission s'y penchera sur et rendra ses conclusions le moment venu. De source diplomatique, elle comprendrait l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Sénégal, le Rwanda, la République démocratique du Congo, le Cameroun et le Nigeria.

Les deux premiers pays de cette short list sont ceux qui avaient souhaité que le débat ait lieu séance tenante, à Addis-Abeba. Ils estiment qu'il serait injuste d'accorder un tel statut à Israël. En conflit territorial avec la Palestine depuis de longues décennies, Tel Aviv a, ces dernières années et au moyen d'une diplomatie offensive, entrepris de briser l'isolement qui l'avait longtemps maintenu à l'écart de certaines enceintes internationales. En Afrique et au Moyen-Orient notamment, cette opération

de charme porte ses fruits à travers des accords de coopération et de reconnaissance mutuelle signés avec plusieurs pays.

Dans à peu près dix mois, lorsqu'ils se retrouveront dans la capitale éthiopienne et qu'ils auront en main le rapport de la commission commise au traitement de cette question du statut d'Israël, les chefs d'Etat africains avanceront-ils en rang serré sur ce dossier ? Les oppositions seront-elles moins fortes que récemment ? La réponse peut être non. Et pour cause. Pretoria et Alger semblent inscrire leur rejet dans un argumentaire de principe : « Tant que la question palestinienne restera en l'état, qu'aucune forme d'indépendance ou de souveraineté ne serait reconnue à ce qui pourrait être un futur Etat palestinien, les yeux doux faits à Israël procéderont d'un

arbitrage construit sur du deux poids deux mesures ».

Les autres pays qui ne voient pas d'inconvénient au privilège dont jouirait Israël avec son statut d'observateur à l'Union africaine souscrivent à la realpolitik. Ils considèrent que le dialogue avec Tel Aviv est utile pour avancer sur la voie du règlement négocié du conflit. On ne saurait dire au regard de la complexité de ce dossier, si la réalité du terrain est favorable à l'une ou l'autre position. Assistera-t-on, peut-être, à un second report du débat sur la question ? L'Afrique qui fait face à plusieurs défis internes se murera-t-elle à nouveau dans une lutte idéologique qui faillit mettre à mal la naissance de son organisation dans les années 1960 ? Bien malin qui répondra à cette question.

Gankama N'Siah


**GLOBAL CHALLENGE
CORPORATION - CI**
GCC, la réponse complète à vos besoins
CALENDRIER DES SEMINAIRES INTERNATIONAUX 2022
LES SEMINAIRES INTERNATIONAUX GCC 2022

DOMAINES	CODE	SEMINAIRES 2022	DATES 2022	COÛT HT /FCFA/EURO	LIEUX
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	GRH 1	Talent Management (in partnership with IDI/USA)	09-20 Mai	3,600,000 FCFA / 5 497 Euros	WASHINGTON
	GRH 2	La gestion des talents en entreprise	13-24 Juin	3,100,000 FCFA / 4 733 Euros	PARIS
PROJET	PJ 1	PBF : La contre vérification du processus d'achat stratégique dans le contexte de la dévolution nationale. (En partenariat avec AEDES)	23-27 Mai	1,050,000 FCFA / 1 604 Euros	ABIDJAN
	PJ 2	Analyse médico-économique (En partenariat avec AEDES)	06-10 Juin	1,050,000 FCFA / 1 604 Euros	ABIDJAN
	PJ 3	Gestion de projet (préparation à la certification PMP)	18-29 Juil 16-27 Janv 2023	3,600,000 FCFA / 5497 Euros	MONTREAL
ANGLAIS PROFESSIONNEL	LANG 1	Perfectionnement en Anglais professionnel (en partenariat avec IDI/USA)	25 Avril-28 Oct (6 mois)	3,600,000 FCFA / 5 497 Euros	ABIDJAN ET WASHINGTON
AUDIT	A 1	COBIT 2019 (préparation à la Certification)	07-18 Mars 05-16 Sept	3,600,000 FCFA / 5 497 Euros	MONTREAL
MANAGEMENT GENERAL	MG 1	Management d'un cabinet ministériel : rôles et leadership des directeurs de cabinet	13-24 Juin	4,000,000 FCFA / 6 107 Euros	PARIS
	MG 2	Gestion du changement (préparation à la certification)	04-15 Avril 10-21 Oct	3,600,000 FCFA / 5 497 Euros	MONTREAL
SECRÉTARIAT	S1	Outils de Management d'un pool de Secrétariat	06-17 Juin 05-16 Déc	3,100,000 FCFA / 4 733 Euros	PARIS
FORMATION / CONSULTANCE	F 1	Formation au métier de consultant en matière de budgétisation et gestion financière	16-27 Mai 14-25 Nov	3,100,000 FCFA / 4 733 Euros	PARIS
ENERGIE ELECTRIQUE	EE1	Déploiement et Gestion d'une centrale énergétique	11-22 Juillet 16-27 Janv 2023	3,100,000 FCFA / 4 733 Euros	PARIS
COMMUNICATION/ MARKETING/GESTION COMMERCIALE	COM 1	Managers public communication skills (en partenariat avec IDI/USA)	13-24 Juin 05-16 Déc	3,600,000 FCFA / 5 497 Euros	WASHINGTON
RÉGULATION POSTALE ET TELECOM	REG 1	Gouvernance SI d'une autorité de régulation	14-25 Fév 08-19 Aout	3,100,000 FCFA / 4 733 Euros	DUBAI
	REG 2	L'économie numérique : Régulation et défis	07-11 Mars 05-16 Sept	3,100,000 FCFA / 4 733 Euros	PARIS
	REG 3	Régulation des Télécom: Réglementation, veille, contrôle et sanction	14-25 Mars 19-30 Sept	3,100,000 FCFA / 4 733 Euros	MONTREAL
	REG 4	Mécanisme de la régulation postale	18-29 Avril 17-28 Oct	3,100,000 FCFA / 4 733 Euros	WASHINGTON
	REG 5	Gouvernance d'un bureau de poste à l'ère du digital	23-27 Mai 21-25 Nov	1,200,000 FCFA / 1 833 Euros	KINSHASA
	REG 6	Conception de produits et services financiers digitaux dans le secteur postal	13-24 Juin 05-16 Déc	3,100,000 FCFA / 4 733 Euros	PARIS

Les syllabus peuvent être obtenus sur simple demande, par email.

Les inscriptions se font par e-mail (globalchallenge.ci@gmail.com / gcc-ci@globalchallenge-ci.com),

Par téléphone au +225 / 27 22 49 48 98 / 01 02 33 98 40 / 07 58 58 31 25 / 05 05 03 36 11

Ou visitez simplement notre site internet via www.globalchallenge-ci.com

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les localités d'Edzouga et Ekouassendé connectées au réseau mobile

Les villages Edzouga et Ekouassendé, situés respectivement dans les départements de la Cuvette-Ouest et des Plateaux, au nord de la République du Congo, ont désormais accès à la téléphonie mobile et aux services connexes, grâce au Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques (Fasuce) qui a inauguré, les 11 et 12 février, lesdites infrastructures.

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, président du Comité du Fonds, Léon Juste Ibombo, accompagné du directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), Louis-Marc Sakala ; du conseiller en technologies de l'information et de la communication du président de la République, Yves Ikonga, a procédé à l'inauguration des antennes dans les localités d'Edzouga et d'Ekouassendé, considérées auparavant comme des « zones blanches », c'est-à-dire non desservies par un réseau mobile.

La population de ces deux villages a désormais accès à un réseau mobile disponible, précisément à la voix, SMS et à la data à partir d'un réseau de 2,75G, appelé edge. « Avec les inaugurations des antennes, en pleine zone d'accès difficile, les localités connectées se décomplexent », a déclaré Léon Juste Ibombo. « L'accès à l'internet, à la téléphonie mobile et au service financier numérique n'est plus l'affaire exclusive de Brazzaville et de Pointe-Noire ou de grands centres urbains », a-t-il souligné.

Secrétaire du Fasuce, le directeur



Léon Juste Ibombo, Louis-Marc Sakala et le Vieux Bic au centre, à Edzouga

général de l'Arpce, Louis-Marc Sakala, s'est réjoui de ce que ces localités ne sont plus isolées. Comme dans les autres centres où le Fonds a brisé l'isolement numérique en permettant à des milliers de personnes d'accéder à des services de communications électroniques, à Edzouga et Ekouassendé, la mise en service des antennes laisse déjà percevoir l'éclosion d'un nouvel écosystème socio-économique.

« Il est clair que des progrès sensibles ont été enregistrés en termes d'amélioration du cadre de vie dans les localités où le Fasuce a posé ses bases. Possibilité d'être en contact permanent avec le monde, de

réaliser des opérations comme le mobile money, émergence d'un nouveau secteur informel adossé aux services de la téléphonie mobile, la liste est longue », a déclaré à Edzouga, Louis Marc Sakala.

Peu avant, le ministre Léon Juste Ibombo et Louis-Marc Sakala ont inauguré, dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds, la salle multimédia installée au lycée Marcel-Champagnat de Makoua, dans la Cuvette, en présence des autorités locales, du corps enseignant et des élèves.

Edzouga : le rêve du « Vieux Bic » réalisé

Si les localités connectées depuis

deux ans s'inscrivent dans un plan stratégique et opérationnel du Fonds, adopté chaque année par le comité du Facuse, la connexion d'Edzouga comporte une particularité à signaler : l'histoire d'une demande spéciale d'un vieux de la contrée au président Denis Sassou N'Guesso.

Il y a quelques années, lors de l'inauguration d'une route qui traverse cette localité, le vieux Bic Kamana, un nonagénaire affranchi bien connu de la contrée, remerciant le président pour la route, avait demandé qu'une antenne téléphonique soit placée dans son village pour que les habitants d'Edzouga n'aient plus à parcourir des kilomètres pour

trouver un signal.

Désormais, ce rêve est devenu une réalité. Les autorités ont apprécié le fait que le Vieux Bic a été lui-même témoin de cet événement. Il a reçu à cette occasion un téléphone et un lot de cartes téléphoniques pour lui permettre de passer ses appels. Reconnaisant, le récipiendaire n'a pas manqué de mots pour remercier le président de la République qui a tenu parole mais il a aussi saisi cette opportunité pour formuler une autre demande : la réfection du centre de santé intégré d'Edzouga.

Lancé en 2020, le Fasuce veut promouvoir une politique d'inclusion numérique au profit des communautés rurales et d'autres couches défavorisées de la population afin qu'elles bénéficient des mêmes opportunités.

A l'heure où les pouvoirs publics sont confrontés au problème de financement des zones rurales isolées et d'accès difficile par les opérateurs, le Fasuce est une réponse concrète pour permettre à chaque Congolais d'accéder à un minimum de services de communications électroniques, voix et données, à des tarifs abordables et non discriminatoires, quelle que soit sa situation géographique.

Quentin Loubou

URBANISME

L'immobilier, un levier essentiel de diversification de l'économie

Les premières rencontres nationales de l'immobilier et de l'urbanisme, tenues les 4 et 5 février derniers, ont été l'occasion pour le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba, de souligner la nécessité d'engager des actions en vue de faire face à la crise du logement que connaît le pays.

L'immobilier, selon le ministre Josué Rodrigue Nguonimba, est un levier essentiel pour la diversification de l'économie congolaise. Outre sa fonction vitale de permettre au Congolais de se loger décentement, il est à n'en point douter créateur d'emplois, de richesses et vecteur de croissance, notamment par sa capacité de création d'emplois par les différents corps de métiers concernés par la mise en œuvre des programmes immobiliers; d'augmentation du taux de bancarisation, des recettes publiques par la fiscalité. «... La densification des constructions et de la population est importante... Nous devons prévoir des infrastructures et respecter non seulement les normes minimales de construction, mais

aussi les normes juridiques, à savoir le code de l'urbanisme et de la construction, le dossier technique relatif à l'obtention préalable d'une autorisation pour la réalisation des opérations d'urbanisme... », a indiqué le ministre de la Construction.

Pour lui, l'ensemble de ces documents permettra de renforcer la coercition et sanctionner l'incivisme, l'irresponsabilité quant à la volonté de bâtir sans autorisation ni permis de construire.

A en croire le ministre Josué Rodrigue Nguonimba, au Congo, l'urbanisme a également pour conséquence la crise du logement. En effet, les statistiques de son ministère font état d'un besoin de 15 000 unités de logement par an. Cette crise, a-t-il dit, est alimentée par des programmes

immobiliers dont les constructions sont insuffisantes et inadaptées aux ressources des ménages qui chaque mois font face à la flambée des coûts de loyer volatiles et incertains.

«... pour résorber cette crise qui pourrait voir des conséquences difficiles à circonscrire en un court temps, des actions doivent être engagées. Les politiques du logement calibré sont donc nécessaires », a ajouté le ministre. Conscient de cette crise du logement que connaît le pays, il estime qu'il est nécessaire de renforcer la collaboration avec les partenaires, notamment Shelter-Afrique, afin de bénéficier d'un appui dans la construction de logements accessibles aux différentes catégories sociales du Congo.

Gloria Lossele

TECHNOLOGIE

Un dispositif pour détecter des faux branchements électriques

En compagnie du président de l'association Les jeunes cadres, Florian Koulimaya, le jeune innovateur congolais, Luvick Otoka, a présenté le 9 février à Brazzaville, à la direction générale de la société Énergie électrique du Congo (E2C), un dispositif made in Congo dans le but d'aider cette société de service public à régulariser les consommations et à stabiliser la desserte en électricité.

Ingénieur en électricité et électronique, certifié en intelligence artificielle par Full Stack Embedded, Luvick Otoka a donné les détails sur sa conception en signifiant qu'à la consommation illégale près, le dispositif émet un message d'alerte en précisant la localisation du client et la puissance consommée. Ce dispositif donnera aussi, a-t-il expliqué, la possibilité d'avoir l'index réel du client.

Un projet positivement salué par le chef de service commercial de la société E2C, Christian Diogo, qui a promis d'en faire part à sa hiérarchie, affirmant que la société encourage les innovations juvéniles congolaises et tient à s'arrimer au numérique afin d'améliorer sa performance.

Menant ce plaidoyer, Florian Koulimaya a rappelé que le Congo devrait exploiter, à bon escient, le potentiel intrinsèque de sa jeunesse afin de construire une nation résiliente et à tous les points indépendante. Le but étant d'amenuiser le besoin en main-d'œuvre étrangère et lutter contre la fuite des cerveaux. « Cette trouvaille permettrait d'aider la société E2C à régulariser les consommations, ce qui stabiliserait la desserte en électricité. Cela présagerait un développement effectivement inclusif », a plaidé le président de l'association Les jeunes cadres. En effet, Florian Koulimaya n'est pas à son premier plaidoyer. Il avait, en mai 2021, accompagné le jeune Chirel Mongo, concepteur d'une application mobile visant à faciliter l'accessibilité des poches de sang, au Centre national de transfusion sanguine. Il entend ainsi poursuivre ce combat pour mettre en lumière la jeunesse érudite et innovante pour aspirer, a-t-il dit, à un développement inclusif, endogène et durable du Congo en particulier et de l'Afrique en général.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

Le Ciespac suggère une action accélérée en zone Cémac

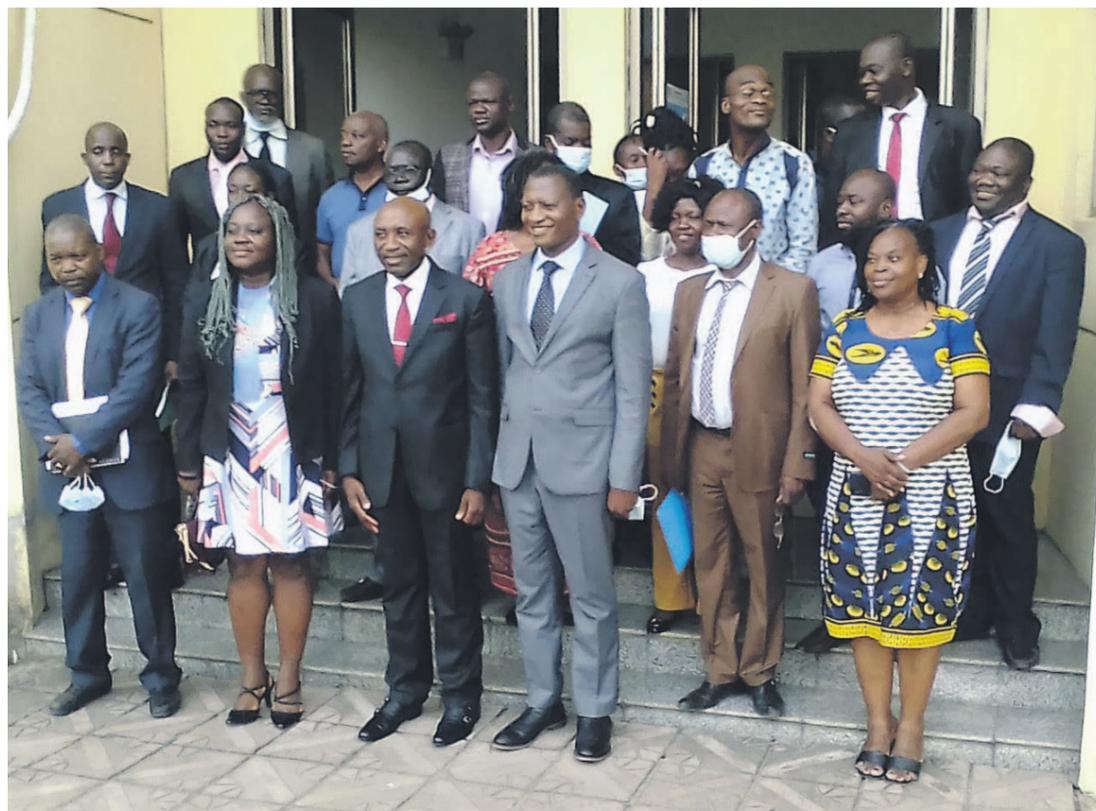
Le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) s'est focalisé, le 10 février à Brazzaville, sur le dossier des mutilations génitales féminines et appelle les autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) à une action accélérée.

En zone Cémac, les proportions élevées des mutilations génitales féminines sont rapportées : 44,2% au Tchad, 25,7% en Centrafrique, 1,4% au Cameroun et plusieurs cas dont les données ne sont pas encore officialisées au Congo, en Guinée équatoriale ainsi qu'au Gabon.

« La crise à covid-19 a accru le risque de perpétuation de cette pratique néfaste. La fermeture des écoles, le confinement de la population ont perturbé les programmes de lutte contre les mutilations génitales féminines en réduisant l'accès aux messages et autres services de préventions », s'est indigné le Pr Pierre Mari Tebeu, directeur général du Ciespac.

Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance et le Fonds des Nations unies pour la population, deux institutions rattachées de l'Organisation des Nations unies, dans dix ans on pourrait enregistrer deux millions de cas supplémentaires de mutilations génitales féminines, dans le sillage provoqué par la covid-19.

« Une action accélérée s'avère nécessaire pour sauver les filles de ce préjudice esthétique intentionnel qui viole leurs droits et qui affecte leur santé et leur bien-être. (...) Chaque partie



Des représentants d'institutions lors de la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre les mutilations génitales féminines/Adiac

prenante à un rôle à jouer, qu'il s'agisse des individus, des gouvernements, des partenaires ou de la société civile », a insisté le directeur général du Ciespac.

Ainsi donc, en commémorant la Journée mondiale de lutte contre les mutilations génitales fémi-

nines, le directoire du Ciespac joue sa partition en impulsant toutes les actions de lutte pour mettre un terme à ce fléau.

Pour accélérer cette lutte, la direction du Ciespac, les délégués des institutions publiques et les étudiants en appellent à l'unité des actions, à la récolte des fonds

pour agir contre l'ampleur de ce fléau qui affecte la santé des filles de 15 à 19 ans.

Dans la zone Cémac, le Cameroun a interdit les mutilations génitales féminines mais le pays enregistre encore 1,4%. En effet dans la sous-région, ce phénomène persiste clandestinement. Au Congo,

en Guinée équatoriale, au Gabon et ailleurs dans les autres pays du monde, la pratique des mutilations génitales féminines s'est transposée dans d'autres zones à cause des mouvements migratoires de la population, a expliqué l'anthropologue et maître de conférences, le Pr Estelle Kouokam Magne, de l'Université catholique d'Afrique centrale. Et d'ajouter que « Les mutilations sexuelles féminines ne contribuent pas à la promotion de la santé ».

Pour contrer cette pratique, la direction du Ciespac, les délégués des institutions publiques et les étudiants conseillent aux Etats de la zone Cémac d'adopter des stratégies comme la promotion des politiques du droit à la sexualité, une éducation sexuelle responsable, une prise en charge psychologique des victimes, la dénonciation et la dissuasion des exciseuses et autres.

Signalons que les mutilations sexuelles féminines désignent toutes les interventions aboutissant à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme et/ou toute autre mutilation des organes génitaux féminins pratiqués à des fins non thérapeutiques mais culturelles.

Fortuné Ibara

SÉCURITÉ SOCIALE

La Cipres encourage la présentation de l'attestation de non redevance à la CNSS

La secrétaire exécutive de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres), Cécile Gernique Djukam Bouba, a félicité le 11 février l'initiative de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) à soumettre le déplacement des employeurs à un quitus relatif au paiement des prestations.

L'initiative met en application la disposition de la loi qui consiste à demander à tout employeur désirant quitter le territoire congolais à présenter une attestation de non redevance à la CNSS.

La méthode initiée par la CNSS pourrait faire l'objet d'un partage d'expériences entre les Etats membres de la Cipres, a déclaré la secrétaire exécutive lors de sa rencontre de courtoisie avec les cadres et agents de cette caisse, accompagnée de l'inspecteur à la Cipres, Arnaud Boké.

Cécile Gernique Djukam Bouba a énuméré, à cette occasion, les missions de la Cipres dont celle du contrôle de la gestion technique, administrative et financière de ces organismes. Parmi celles-ci, a-t-elle ajouté, figure l'extension de la sécurité sociale aux couches non ouvertes. Elle a annoncé que la revue de



La secrétaire exécutive de la Cipres et les cadres de la CNSS/Adiac

la sécurité sociale aura pour objet de faire le point de toutes les réformes faites en matière de sécurité sociale. La rencontre permettra également de réfléchir sur la mise en œuvre des recommandations du forum sur la retraite organisé en décembre 2018.

« J'ai bien compris que le Congo et la plupart des Etats de la zone sont préoccupés par l'extension de la sécurité sociale : l'extension de la couverture des travailleurs

de l'économie informelle, l'extension du champ matériel, à savoir l'instauration de la branche assurance maladie », a-t-elle déclaré, ajoutant : « dans notre portefeuille, nous avons vingt-cinq organismes de sécurité sociale dont cinq se sont hasardés dans la gestion de l'assurance maladie ».

Soulignant le déficit de la branche des pensions dans la zone Cipres, Cécile Gernique Djukam Bouba a assuré la di-

rection de la CNSS que le secrétariat réfléchit sur la question pour trouver des mesures pérennes en vue de stabiliser les effets pervers de nombreuses crises sanitaires, de l'emploi qui impacte négativement la gestion de la branche des pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès.

Elle a rappelé que le plan d'action 2021 prévoyait des missions de contrôle en Côte d'Ivoire et au Congo ainsi qu'une mission d'audit à la CNSS de l'Ile de Ma-

dagascar,

Le directeur général de la CNSS du Congo, Evariste Ondongo, pour sa part, a circonscrit sa communication sur la visite des travaux de la revue de la sécurité sociale ainsi que les avantages de la Cipres, notamment des formations au titre de conseil, de contrôle au travers des recommandations faites à l'issue des contrôles à la CNSS. Il a assuré la secrétaire exécutive du respect des directives et des ratios de la Cipres. Selon lui, la caisse est à jour en ce qui concerne ses prestations et fonctionne normalement en pérennisant ses activités.

En rappel, la Cipres est née en 1993, par la volonté de dix-sept Etats membres afin de voir une amélioration de la gestion des organismes de prévoyance sociale qui à l'époque connaissaient les problèmes de cessation de paiement.

Lydie Gisèle Oko

ENVIRONNEMENT

Un sommet pour défendre la cause des océans

Un sommet pour agir face aux menaces sur l'océan, le «One Ocean Summit» s'est tenu à Brest, en France, du 9 au 11 février.

Ce sommet de l'action océanique s'inscrit dans le même cadre que les grandes rencontres touchant le climat. Mais cette fois, un groupe de leaders mondiaux engagés était présent pour pousser la cause de l'océan, « grand oublié de la transition écologique ». Une rencontre qui entraine dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

L'objectif fixé était clair : « mobiliser la communauté internationale et agir concrètement à réduire ces pressions sur l'Océan ». De ce fait, 500 experts, durant trois jours, ont eu l'ambition d'obtenir des engagements signés par trente-cinq pays intitulés « Traité international sur la gouvernance de la haute mer ». L'idée remonte au 3



septembre de l'année dernière, à l'issue d'une sortie en bateau en Méditerranée du président de la République française, Emmanuel Macron. Il avait an-

noncé à Marseille la tenue de ce «One Ocean Summit», parce qu'il avait eu « le sentiment que l'océan était le grand oublié de la transition écologique.

La photo de groupe/Ludovic Marin/Pool AFP
Il était important qu'enfin il ne demeure plus l'un des sous-dossiers des COP ».

De nombreuses voix dans le monde s'élèvent et plaident pour une COP océan. C'est dans ce sens que l'océanographe Paul Tréguer souhaiterait voir le rôle clé de l'océan en matière de régulation du climat et de biodiversité qui, jusqu'alors n'est pris en compte que « marginalement » dans les grands rendez-vous internationaux. Désormais, la commission en charge va essayer de construire, très concrètement, un agenda pour les mois à venir qui devra accélérer le calendrier international sur cette question.

L'année s'annonce, en effet, chargée en négociations : un traité international devrait être signé à New York, en mars 2022, et une conférence des Nations unies sur les océans sera notamment organisée fin juin à Lisbonne, au Portugal.

Pendant les trois jours, l'ensemble des débats a été accessible en plusieurs langues en visioconférence, afin de permettre à chaque personne sur la planète de pouvoir les suivre. Sur place à Brest, plusieurs expositions et animations, que ce soit à Océanopolis, sur le port du Moulin Blanc, ou encore à bord de la frégate Garonne, ont été proposées à la découverte du public.

A l'issue du sommet, certains acteurs n'ont pas hésité à affirmer leur scepticisme face à cette initiative. Pour la ministre congolaise de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, il faudrait aussi passer des déclarations aux actes : « Nous n'avons plus le temps. Nous devons légiférer tous ensemble et agir », a-t-elle exhorté, car elle ne veut pas, une fois encore, que les engagements pris collectivement soient oubliés dès que les lumières du sommet seront éteintes.

Marie Alfred Ngoma

Une mobilisation internationale nécessaire

« La présidence française de l'Union européenne est une occasion qu'il ne fallait pas rater », explique Olivier Poivre d'Arvor, ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes. « Plutôt que d'organiser un sommet européen classique, nous avons choisi de prendre un groupe de dirigeants engagés ».

A l'issue de ce sommet, la France espère que de nouveaux pays ratifieront l'Accord du Cap, destiné à renforcer la sécurité des navires de pêche et à lutter contre la pêche illégale, pour qu'il puisse entrer en vigueur. Une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, dont la moitié présents à Brest, se sont ainsi engagés vendredi 11 février à mieux protéger l'océan, indispensable à la régulation du climat et riche en biodiversité mais mis à mal par les activités humaines. De fait, les océans occupent 70% de la surface du globe et jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ils nourrissent la population, abritent de nombreuses espèces. Pour autant, ils restent mal connus et mal protégés. Une mobilisation des Etats en faveur de l'océan s'impose alerte les experts !

Des représentants de l'ONU, de l'Union européenne, d'ONG, des dirigeants de géants européens du transport maritime par conteneurs également étaient présents sur place ou par vidéo, lors d'une séquence qui a duré près de quatre heures. Parmi les participants en présentiel figuraient la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, l'émissaire américain pour le climat, John Kerry, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, dont le pays organisera la COP27 sur le climat en novembre, ou encore le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa, qui accueillera fin juin un sommet de l'ONU sur les océans à Lisbonne. D'autres dirigeants ont participé par visio-conférence ou message vidéo, dont le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, le vice-pré-

sident chinois Wang Qishan, le Premier ministre japonais Fumio Kishida, le Premier ministre britannique Boris Johnson, le Premier ministre indien Narendra Modi, ou encore Alassane Ouattara, président de Côte d'Ivoire.

Plusieurs événements internationaux doivent se tenir d'ici la fin de l'année qui pourraient renforcer la protection des océans : une réunion de l'ONU sur l'environnement fin février qui abordera la question d'un accord international sur le plastique, des négociations en mars à l'ONU sur un traité pour la haute mer, des COP biodiversité et climat et la conférence de Lisbonne. L'objectif vise à créer à une impulsion politique forte autour de plusieurs projets : le lancement de négociations pour aboutir à un traité international de lutte contre la pollution plastique, le développement des aires marines protégées, l'aboutissement de discussions sur un traité international sur la haute mer ou encore la ratification d'un traité pour renforcer la sécurité des navires de pêche.

HAUTE MER

L'Union européenne et la France lancent une coalition pour un traité de protection

Les vingt-sept Etats membres de l'Union européenne (UE) et treize autres pays ont formé une coalition pour conclure un traité ambitieux destiné à protéger la haute mer, actuellement en négociations, ont annoncé Emmanuel Macron et Ursula von der Leyen, vendredi, lors d'un sommet à Brest.

Cette coalition, initiée par l'UE et la France qui assure la présidence du Conseil de l'UE, « appelle à l'adoption cette année d'un traité ambitieux pour la préservation et l'usage durable de la biodiversité marine dans les zones au-delà des juridictions nationales », a précisé la présidente de la Commission européenne. « Nous sommes très proches mais nous devons donner de l'impulsion pour le conclure cette année », a-t-elle insisté.

L'initiative est également soutenue par l'Australie, le Canada, le Chili, les Comores, l'Inde, Monaco, le Maroc, la Norvège, le Pérou, la République du Congo, Singapour, la Suisse et le Royaume-Uni. Il s'agit de conclure ces

échanges et d'avancer pour avoir enfin les outils permettant de protéger ces eaux internationales qui sont trop souvent une zone de non-droit écologique », a souligné le président français.

La haute mer commence où s'arrêtent les zones économiques exclusives (ZEE) des Etats, à maximum 200 milles nautiques (370 km) des côtes et n'est donc sous la juridiction d'aucun Etat. Elle représente plus de 60% des océans et près de la moitié de la planète, mais est souvent mal connue. Or les océans s'affaiblissent, victimes de ces émissions (réchauffement, acidification de l'eau...), des pollutions en tout genre ou de la surpêche.

Un traité sur la haute mer est négocié

formellement sous l'égide de l'ONU depuis 2018 cependant les discussions ont été interrompues par l'épidémie de covid-19. La quatrième et théoriquement dernière session de négociations est prévue en mars, à New York. Les négociations portent sur la création d'aires marines protégées, les ressources génétiques marines et le partage de leurs avantages, la réalisation d'études d'impact environnementales et les transferts de technologies notamment vers les pays en développement. Mais des points sensibles restent à régler.

« C'est un pas positif dans la bonne direction », a salué Liz Karan, de l'ONG Pew Charitable Trusts. Alors que les discussions vont reprendre en mars, « nous espérons que l'ambition exprimée au sommet « Un océan » se traduira dans des actions concrètes pour protéger le dernier bien commun de l'humanité », a-t-elle ajouté.

Au moins 80% des fonds marins cartographiés d'ici à 2030, promet l'Unesco

L'Unesco s'est engagée jeudi à ce qu'au moins 80% des fonds marins soient cartographiés d'ici à 2030.

« Seuls 20% des fonds marins sont cartographiés. Nous devons aller plus loin et mobiliser la communauté internationale pour qu'au moins 80% des fonds marins soient cartographiés d'ici 2030 », annonce dans un communiqué Audrey Azoulay, la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Afin d'atteindre cet objectif, d'un coût de cinq milliards d'euros, trois axes sont envisagés : la mobilisation d'une flotte de cinquante navires dédiée à la cartographie des fonds marins, l'intensification du recours au sonar sur navire autonome et la transmission par les gouvernements et les entreprises des données cartographiques dont ils disposent.

« Connaître la profondeur et les reliefs des fonds marins est essentiel pour comprendre l'emplacement des failles océaniques, le fonctionnement des courants océaniques et des marées, comme celui du transport des sédiments », souligne l'Unesco, qui dirige l'initiative Décennie des sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

« Ces données contribuent à protéger les populations en anticipant les risques sismiques et les tsunamis, à recenser les sites naturels qu'il convient de sauvegarder, à identifier les ressources halieutiques pour une exploitation durable, à planifier la construction des infrastructures en mer, ou encore à réagir efficacement aux catastrophes à l'image des marées noires, des accidents aériens ou des naufrages », ajoute l'agence, pour laquelle ces connaissances jouent aussi un rôle majeur dans l'évaluation des effets futurs du dérèglement climatique.

L'Unesco a, en outre, annoncé le 10 février se fixer pour objectif que l'éducation à l'océan figure dans les programmes scolaires de ses 193 Etats membres d'ici à 2025. Pour y parvenir, l'agence mettra à disposition des décideurs publics un référentiel commun de contenus pédagogiques.

« Grâce à cette boîte à outils, tous les Etats sont sur le même pied d'égalité pour placer rapidement l'océan au cœur des enseignements et accroître les connaissances des élèves dans ce domaine afin qu'ils deviennent des citoyens responsables et engagés », explique dans un communiqué Stefania Giannini, sous-directrice générale de l'Unesco en charge de l'éducation.

BASSIN DU CONGO

Participation active du Congo au «One Ocean Summit»

Pour le premier sommet consacré à la protection des océans, le Congo a été représenté par une délégation ministérielle composée, entre autres, de Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la marine marchande, et la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, coordonnatrice technique de la Commission Climat du Bassin du Congo et présidente en exercice des Conférences des parties aux Conventions de Bamako et Abidjan.

Jean-Marc Thystère Tchicaya et Arlette Soudan-Nonault ont participé aux travaux du sommet qui s'est tenu, du 9 au 11 février, à Brest, en France. Successivement, la ministre congolaise est intervenue au forum sur «One Ocean science : un bilan des sciences océaniques sous la forme d'un tour du monde» et à l'atelier portant sur le thème «Que protéger et pour qui ?». A chaque intervention, elle a souligné les fortes menaces de pollution dues aux déchets plastiques, micro-plastiques et destruction des écosystèmes marins qui pèsent sur les océans.

D'où son appel à l'urgence : « L'avenir des océans se joue sur terre, mettons un terme aux déclara-



Arlette Soudan-Nonault au premier Sommet sur l'océan 2022 à Brest(France) Crédit photo : Fredy Mizelet

...tions politiques, mais le souhaite le président Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission Climat du Bassin du Congo, qui met un cap sur l'appropriation du Déve-

veloppement durable dans son action politique, telle que consignée dans son programme de Gouvernement « Ensemble, poursuivons la marche ».

En marge des travaux du sommet, Arlette Soudan-Nonault a eu un entretien avec Valérie Verdier, présidente – directrice générale de l'Institut de recherche pour le développement. Toutes deux ont échangé sur un éventuel soutien que l'Institut pourrait apporter au Congo dans le cadre de l'implantation d'un laboratoire d'analyse des paramètres environnementaux (Air, sol, eau, océanographie) et de protection du littoral contre toutes les agressions et le changement climatique.

Marie Alfred Ngoma

VOTRE SÉLECTION

DU 14 FEVRIER

DIRECT



LUNDI 14/02

14.30

ROMANCE EN TERRE SAUVAGE



LUNDI 14/02

21.00

UN AMOUR INTERDIT

EN AFRIQUE

CANAL+

CANAL 334

EASY TV

CANAL 3

EN FRANCE

free

CANAL 449

molotov.TV

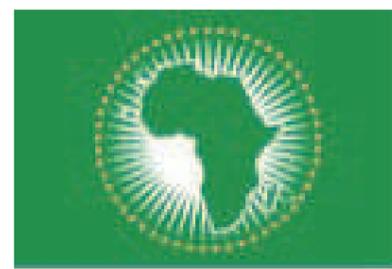
EN EUROPE

my BOUQUET AFRICAIN

By CANAL+



SOMMET UE-UA



Tribune conjointe du président du Sénégal, Macky Sall, et du président du Conseil européen, Charles Michel

Les 17 et 18 février prochains, les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE) se réuniront en sommet à Bruxelles. Le dernier sommet UA-UE s'est tenu il y a plus de quatre ans, en novembre 2017, à Abidjan.

La pandémie est évidemment l'une des raisons qui expliquent le temps qui s'est écoulé depuis notre dernière rencontre. Sa survenue renforce d'autant plus la dimension exceptionnelle que nous voulons, de part et d'autre, donner à ce sommet. L'objectif n'est rien moins que d'établir ensemble les bases d'un partenariat renouvelé entre nos deux continents, un nouvel élan dont l'idée est en gestation depuis un certain temps déjà. La croissance, la prospérité partagée et la stabilité sont les grands objectifs de ce partenariat. Notre sommet reposera sur deux principes fondateurs.

Respect et valeurs

Nos deux continents et leurs peuples partagent une proximité géographique, des langues et des liens humains et économiques. La paix et la sécurité de nos deux continents sont interdépendantes. Voilà pourquoi le premier principe fondateur doit être le respect. Le futur nous demande d'accepter et de respecter nos différences. Le second principe fondateur, ce sont les droits et les valeurs que sont la dignité, la liberté et la solidarité, exercés dans le cadre de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance. Sur ce terrain commun, nous pouvons chaque jour apprendre les uns des autres.

Enfin, notre projet repose sur des intérêts communs. Une Afrique prospère, stable, sûre et durable, en pleine possession de ses moyens pour affronter tous les défis de l'avenir en est le cœur.

Un partenariat pour la prospérité

Un partenariat postule l'échange et le partage. Chacun de nos deux continents dispose de possibilités gigantesques à mettre au profit de ce projet commun. L'UE apportera des capacités d'investissements



Charles Michel

publics et privés, ainsi qu'un savoir-faire en matière d'infrastructures et de technologies vertes, qui sont essentielles pour notre combat commun contre le changement climatique et la transformation des économies africaines.

L'Afrique dispose d'importantes ressources naturelles, d'une population jeune et dynamique qui ne demande qu'à être mobilisée, et de capacités d'innovation et d'inventivité impressionnantes.

Elle a aussi besoin d'un meilleur accès aux ressources, y compris par la réallocation des droits de tirage spéciaux sur une base volontaire, pour financer ses énormes besoins de développement économique et social.

Dans le même esprit, une initiative pour l'allègement de la dette des pays pauvres est souhaitable pour soutenir les efforts de résilience et de relance des pays africains.

Nous lançons également un appel en faveur d'une transition énergétique juste et équitable tenant compte des besoins spécifiques de l'Afrique, notamment pour son industrialisation et l'accès universel à l'électricité. Nous rappelons que plus de 600 millions d'Africains restent encore sans accès à l'électricité.

Un partenariat pour la stabilité

Notre partenariat renforcé mettra aussi la paix et la sécurité au cœur de ses priorités. Les menaces sont de plus en plus transnationales et de plus en plus complexes. Nous y sommes tous confrontés, quelles



Macky Sall

que soient leurs formes, y compris les cyberattaques et les attaques hybrides. Ces menaces communes nous appellent à continuer à y faire face ensemble, y compris en Afrique, en particulier dans la lutte contre le terrorisme.

Il nous faut poursuivre ensemble la réflexion, sous l'égide de l'UA et de l'UE, pour une meilleure coordination de nos efforts dans cette lutte solidaire contre un ennemi commun. Faire face à ce défi majeur requiert de partir des causes profondes, l'instabilité et la radicalisation, pour aller jusqu'à la résolution durable des crises et à la construction d'une paix réelle et durable.

L'épreuve de la pandémie

La pandémie a mis en évidence nos vulnérabilités communes, notre interdépendance et donc la nécessité d'agir ensemble et de façon concertée pour y faire face et mieux nous préparer aux éventuelles crises sanitaires dans le futur. La lutte contre la covid-19 reste une priorité immédiate.

L'Europe s'est investie depuis le début pour organiser et financer la solidarité internationale en matière de vaccins, en particulier au travers de l'initiative Covax. L'UE et ses États membres ont à ce jour donné près de 400 millions de doses dans le monde entier, dont plus de 85 % via Covax.

Avec près de 130 millions de doses livrées en l'Afrique, l'UE est l'un des plus grands donateurs sur le continent. L'UE renforce aussi son soutien pour l'administration des

doses, car avec l'augmentation de l'approvisionnement, le plus grand défi sera la mise en place des plans vaccinaux.

Au-delà de la solidarité relative au don de vaccins, le défi que nous devons relever ensemble est aussi celui de la production de vaccins et d'autres produits médicaux et pharmaceutiques en Afrique pour satisfaire les besoins essentiels du continent. Nous saluons et soutenons les projets déjà en cours sur le continent.

L'essentiel est d'adopter une approche concrète: identifier les obstacles, les freins aux livraisons, au stockage et à l'administration des doses, et y remédier; ainsi que, bien sûr, accélérer la mise en place des capacités locales de production des vaccins en Afrique, par l'Afrique et pour l'Afrique.

Enfin, nous sommes convaincus que la solidarité internationale en matière de pandémies et de grandes crises sanitaires doit être organisée de manière globale, multisectorielle et inclusive. Nous avons lancé et activement promu l'idée d'un traité international sur les pandémies. Ces efforts conjoints des Européens et des Africains ont abouti à la décision récente de l'Assemblée mondiale de la santé d'ouvrir les négociations sur ce projet de traité, dont la conclusion est prévue pour mars 2024.

Un arc de paix

Nous voyons grandir dans notre monde les risques de confrontation entre blocs. Face à cette tendance inquiétante, nous avons la conviction que l'Afrique et l'Europe peuvent travailler ensemble à l'avènement d'un monde meilleur et plus sûr pour tous, en privilégiant le dialogue et la coopération dans le respect mutuel.

C'est dans cet esprit et avec ces objectifs que nous nous apprêtons, Africains et Européens, à nous retrousser les manches pour travailler à un avenir commun enthousiasmant.

INVESTISSEMENTS

L'Union européenne promet à l'Afrique plus de 150 milliards d'euros

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé jeudi à Dakar que l'Europe comptait mobiliser plus de 150 milliards d'euros d'investissements en Afrique dans les prochaines années.

«Aujourd'hui, je suis fière d'annoncer plus de 150 milliards d'euros par le programme Afrique-Europe; c'est le tout premier plan régional sous Global Gateway», a dit Ursula von der Leyen devant la presse, en référence à l'initiative européenne lancée en décembre et visant à mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros de fonds publics et privés d'ici à 2027 dans des projets d'infrastructures à travers le monde.

Global Gateway doit mettre en synergie les moyens de l'Union européenne (UE), des Etats membres, des institutions financières européennes, des agences nationales de développement et le privé pour des projets d'infrastructures stratégiques et dans les domaines de l'industrie, la santé, la jeunesse ou l'éducation.

«Pour tout cela, nous avons bien sûr besoin du secteur privé, de son expertise et de son fort investissement, nous

avons aussi besoin de volontarisme politique au plus haut niveau», a déclaré Ursula von der Leyen au côté du président sénégalais, Macky Sall.

Global Gateway est perçue comme une riposte aux «Nouvelles routes de la soie» tracées par la Chine. En Afrique aussi, la Chine étend rapidement sa présence économique et politique.

La visite de Ursula von der

plus fiable pour l'Afrique et de loin le plus important», a-t-elle ajouté.

Ursula von der Leyen a redit que Global Gateway était ancrée dans «les valeurs auxquelles l'Europe et l'Afrique sont attachées, comme la transparence, la durabilité, la bonne gouvernance et le souci du bien-être des populations».

Les concurrents chinois ou

gers en Afrique avaient «trop souvent des coûts cachés, des coûts financiers, politiques, environnementaux et sociaux, parfois très lourds». Elle avait déploré les liens de «dépendance» qu'ils pouvaient établir, possible allusion à la dette contractée auprès des bailleurs chinois.

Le président sénégalais a dit attendre du sommet UE-UA «un partenariat renoué, mo-

Il a exprimé son «attachement à la lutte contre le réchauffement climatique, mais également notre plaidoyer pour le maintien du financement sur le gaz pour soutenir l'industrialisation de l'Afrique et l'accès universel à l'électricité, puisque plus de 600 millions d'Africains restent encore privés d'électricité».

Le Sénégal, pays pauvre, place beaucoup d'espoir dans l'exploitation future des champs de gaz et de pétrole découverts dans l'Atlantique. Il prévoit de produire ses premiers barils fin 2023 ou en 2024.

Le président sénégalais s'alarme de l'engagement annoncé en 2021 pendant la conférence sur le climat COP26 par une vingtaine d'Etats, dont les Etats-Unis et la France. Ils comptent mettre un terme d'ici fin 2022 au financement à l'étranger de projets d'énergies fossiles sans techniques de capture du carbone.

AFP

«Dans ce domaine, l'Europe est le partenaire le plus fiable pour l'Afrique et de loin le plus important»

Leyen précède de quelques jours le sommet UE-Union africaine(UA) des 17 et 18 février à Bruxelles. Le chef de l'Etat sénégalais assume depuis peu la présidence de l'UA.

«Les investissements seront au coeur des discussions» de ce sommet, a souligné Ursula von der Leyen. «Dans ce domaine, l'Europe est le partenaire le

plus fiable pour l'Afrique et de loin le plus important», a-t-elle ajouté.

Ursula von der Leyen a redit que Global Gateway était ancrée dans «les valeurs auxquelles l'Europe et l'Afrique sont attachées, comme la transparence, la durabilité, la bonne gouvernance et le souci du bien-être des populations».

ders et davantage orienté vers l'action».

«L'Europe et l'Afrique ont intérêt à travailler ensemble», du fait de leur proximité et des répercussions sur la sécurité, et des opportunités offertes à l'Europe par l'Afrique, «avec ses ressources humaines et naturelles et ses besoins de développement», a-t-il dit.

Deloitte.

MANAGER CONSEIL (CONGO)

Métier : Advisory

Deloitte Afrique intervient depuis une trentaine d'années dans les pays francophones de l'Afrique.

Cette présence nous permet de mobiliser localement les meilleures ressources pour apporter nos compétences techniques et sectorielles et l'appui d'un réseau solide pour accompagner nos clients dans leurs projets de développement : croissance externe, implantation à l'international, fusion, filialisation, externalisation de services, ... Plus de 1000 collaborateurs répartis dans 16 bureaux interviennent sur des missions Audit, Advisory, Juridique et fiscal et Expertise-Comptable.

Au Congo-Brazzaville, Deloitte s'est imposé comme un cabinet de référence, avec des bureaux à Pointe Noire et Brazzaville.

Aujourd'hui, Deloitte Congo compte plus de 50 professionnels des métiers de l'Audit et du Conseil, issus des meilleures universités et grandes écoles, avec des expériences significatives en Afrique et à l'International.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre bureau de Brazzaville, un Manager Conseil.

En rejoignant notre équipe, vous serez amené à mettre vos compétences au service de clients de prestige de tous les secteurs d'activités. Notre gestion des talents vous permettra de bénéficier d'un parcours de formation de qualité et de développer vos aptitudes.

Vos missions

Au sein de notre équipe Conseil, vous êtes en charge de :

- Contribuer activement au développement commercial ;
- Développer une offre Conseil et/ou un secteur d'activité ;

- Encadrer la bonne réussite des missions ;
- Animer et former une équipe de consultants ;
- Basé à Brazzaville, vous contribuerez au développement du nouveau bureau de Deloitte (entretiens clients, actions commerciales, réponses à appel d'offres et propositions commerciales, participations aux événements locaux et éminence, gestion et RH).

Deloitte au Congo recrute des Managers possédant un fort esprit entrepreneurial, orienté satisfaction client et souhaitant développer leurs compétences au sein d'un grand cabinet international.

Vous serez formé(e) à la méthodologie Deloitte et aurez l'opportunité de travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et internationales.

Votre profil

Vous avez quinze (15) ans d'expérience professionnelle minimum

Dont dix (10) ans d'expérience professionnelle minimum dans la gestion de projet/la conduite du changement/le renforcement de capacités

Expérience minimale attendues :

- Expérience au contact de deux (2) sociétés d'électricité en Afrique subsaharienne en dehors du Congo ;
- Expérience en conduite du changement
- Expérience en pilotage de projet ou assistance au pilotage de projet
- Si cette expertise est apportée par un profil à distance de type Directeur de projet, alors au minimum deux (2) expériences de direction de projet à distance.
- Si cette expertise est apportée par un chef de projet résident « sénior », alors au minimum une (1) expérience résidente dans un pays en développement.

Seront valorisées :

- Une formation en pilotage de projet et/ou conduite du changement et/ou renforcement de capacité
- Une formation d'ingénieur BAC+5 en électricité
- Les expériences en conduite du changement, surtout dans les pays en développement ;
- Les expériences en pilotage de projet ou assistance au pilotage de projet, en particulier dans le cadre de financements de bailleurs internationaux
- Les expériences résidentes dans les pays en développement ;
- Les expériences en Afrique subsaharienne et en particulier au Congo
- La diversité des expériences dans le secteur électrique (Transport, Commercial, Distribution, Informatique...)

Dépôt des candidatures Deloitte Congo

•Bureau de Brazzaville
Immeuble BSCA - 7ème étage
Brazzaville
Standard : 05 314 33 67

•Bureau de Pointe-Noire
Immeuble Lincoln Immoco
7ème étage
Avenue Charles de Gaulle
Standard : 05 714 33 67

•Dépôt par courriel :
cgcontact@deloitte.com
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 février 2022

HYDROCARBURES

Les géants du pétrole renouent avec les bénéfices

Les grandes compagnies pétrolières ont enregistré d'importants bénéfices en 2021, profitant à plein de la flambée des cours de l'or noir.

TotalEnergies a ainsi annoncé, le 10 février, un bénéfice net de seize milliards de dollars en 2021, le plus élevé depuis au moins quinze ans. Un profit qui fait suite à une perte de 7,2 milliards de dollars en 2020 en raison de la crise de la covid-19. Auparavant, d'autres géants pétroliers avaient dévoilé des bénéfices annuels très importants : 23 milliards de dollars pour ExxonMobil, 20,1 milliards pour Shell, 15,6 milliards pour Chevron ou 7,6 milliards pour BP.

Ce rebond après une année 2020 douloureuse du fait de la pandémie de covid-19 était assez largement attendu. En effet, le prix du pétrole, après avoir touché le fond en avril 2020 avec un baril de Brent à dix-huit dollars, a progressé en moyenne annuelle, en 2021 par rapport à 2020, de 70% pour le prix du Brent. Le baril a atteint en janvier des sommets inédits depuis plus de sept ans, à plus de quatre-vingt-dix dollars.

Les sociétés pétrolières ont bénéficié d'une conjoncture favorable en 2021. Outre la flambée des cours, les majors ont aussi procédé à un nettoyage de leurs actifs pour ne garder que les plus rentables. Autres facteurs de bonne santé, un renforcement de la politique de réduction des coûts qui avait commencé dès la chute des prix de 2014 et une réouverture progressive des vannes de l'Opep+, l'Organisation des pays producteurs de pétrole et ses alliés, et donc plus de volumes.

Pour 2022, l'Opep table plus que jamais sur une nouvelle hausse de la demande mondiale qui reviendrait au niveau de consommation record de 2019, avant la chute liée à la pandémie. Parallèlement, le cours de l'or noir devrait continuer à grimper.

Julia Ndeko avec AFP

INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES

Démarrage bientôt des travaux de réhabilitation de l'aérogare de Boende

Dans le cadre de la matérialisation de la vision du chef de l'État de doter le pays des infrastructures modernes, le ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a eu une séance de travail le 10 février avec une délégation de la Régie des voies aériennes (RVA), au cours de laquelle il a donné des instructions claires aux experts de la RVA pour que les travaux se déroulent dans un bref délai.

Dans un premier temps, il est impérieux de commencer par les travaux d'asphaltage et de repeaufinage de la piste. Ensuite, la construction du nouvel aérogare de Boende dont la maquette a été présentée au ministre au cours de la réunion.

S'agissant de l'asphaltage de la piste, Me Guy Loando a indiqué qu'il sera question avant tout de travailler sur l'existant, c'est-à-dire sur l'ancienne superficie de 1400 m². Sur ce, il a été demandé aux experts de la RVA de proposer un budget pour le démarrage des travaux.

Pour être plus pragmatique, Me Guy Loando Mboyo a formulé des propositions concrètes à l'équipe de la RVA. « Il faut d'abord proposer un budget. Entre temps,



Le ministre d'Etat Guy Loando avec les experts de la RVA/DR

la RVA devra recruter un bureau pour des études géostratégiques pour la construction de la nouvelle aérogare », a conseillé le ministre d'Etat.

Les travaux d'asphaltage de la piste et de construction de la nouvelle aérogare de Boende seront totalement financés par le gouvernement. C'est ainsi que Me Guy Loan-

do Mboyo a demandé à la RVA d'entrer en contact avec le ministère des Finances pour solliciter un acompte de démarrage les travaux, afin de permettre à la province de la Tshuapa d'avoir une aérogare qui réponde aux standards internationaux.

Précisons que le gouverneur de la province de la Tshuapa a pris part à cette réunion.

Blandine Lusimana



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risques
chantier

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO



COVID-19

La directrice régionale de l'OMS/Afrique encourage les efforts de la RDC

Venue de Brazzaville, en République du Congo, le Dr Matshidiso R. Moeti a été reçue en audience par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani. Elle a saisi cette occasion pour saluer la diminution des contaminations à la covid-19 en République démocratique du Congo (RDC) aujourd'hui, par rapport aux mois précédents.

La visite du Dr Matshidiso R. Moeti auprès du ministre Jean-Jacques Mbungani s'inscrit dans le cadre du partenariat entre son organisme et le gouvernement congolais. La directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)/Afrique a profité de l'entretien avec le ministre congolais pour faire le point de la situation sanitaire en RDC. La question liée à la covid-19 et à la vaccination contre cette pandémie a été au cœur des échanges entre les deux personnalités.

«J'ai traversé le fleuve Congo pour faire le point avec monsieur le ministre de la Santé publique de la situation sanitaire dans le pays, et surtout en ce qui concerne la pandémie de covid-19 et la vaccination de la

population. Je suis très encouragée du fait de la diminution de contaminations en RDC aujourd'hui, comparativement aux mois précédents. Ceci prouve que les actions entreprises par le gouvernement ont permis de maîtriser la situation, y compris le travail qui a été fait dans le sens d'améliorer la production et l'approvisionnement en oxygène. Bien que la covid-19 nous mette en difficulté, elle nous permet aussi d'améliorer le système de santé », a indiqué le Dr Matshidiso R. Moeti au sortir de l'audience.

En ce qui concerne la vaccination, elle a encouragé le gouvernement congolais, à travers son ministère de la Santé publique, à multiplier les stratégies de la



La directrice régionale de l'OMS-Afrique et le ministre de la Santé publique/DR

campagne afin de renverser la tendance vaccinale auprès de la population. Elle en a profité pour exprimer sa satisfaction de voir sur un panneau publicitaire le ministre Jean-Jacques Mbungani en train de se faire vacciner. « Il s'agit d'une démonstration dans l'engagement du gouvernement à accélérer le processus de vaccination contre la covid-19. Avec cette politique sanitaire dans la gestion de la pandémie, nous allons continuer d'accompagner le président de la République et son gouvernement, à travers le ministre de la Santé publique, pour que le pays puisse atteindre son objectif fixé en terme de couverture vaccinale », a conclu le Dr Matshidiso R. Moeti.

Blandine Lusimana

L'Afrique en bonne voie pour contrôler la pandémie en 2022

Près de deux ans après l'apparition de la covid-19, le continent noir est sur la bonne voie pour mettre fin, cette année, aux perturbations causées par la pandémie, a déclaré, le 10 février, la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, Matshidiso Moeti.

«Bien que la covid-19 soit avec nous à long terme, il y a de la lumière au bout du tunnel. Cette année, nous pouvons mettre fin aux perturbations et aux destructions que le virus a laissées sur son passage et reprendre le contrôle de nos vies», a déclaré Matshidiso Moeti lors d'une conférence de presse virtuelle tenue depuis Brazzaville, capitale de la République du Congo, tout en notant qu'une vigilance continue était essentielle.

Au cours des deux dernières années, le continent a connu quatre vagues de covid-19, chacune avec des pics plus élevés ou plus de nouveaux cas au total que la précédente, a-t-elle précisé.

«Contre toute attente, y compris d'énormes inégalités dans l'accès à la vaccination, nous avons résisté à la tempête de la covid-19 avec résilience et détermination», a indiqué la directrice régionale de l'OMS-Afrique, précisant que depuis le début de la pandémie, la capacité de l'Afrique à la gérer s'est progressivement améliorée, grâce à la disponibilité accrue d'agents de santé formés et d'autres fournitures médicales.

Malgré les améliorations, souligne Matshidiso Moeti, la disponibilité de l'oxygène reste toujours une préoccupation, alors qu'une grande majorité des patients qui en a besoin dans le cadre de son plan de traitement clinique ne peut pas y accéder. Selon elle, à l'heure de la nouvelle

phase de la pandémie de covid-19, le continent africain devrait profiter des leçons apprises au cours des deux dernières années pour renforcer les systèmes de santé afin de mieux faire face aux futures vagues de la maladie.

A ce jour, environ 672 millions de doses de vaccins contre la covid-19 ont été livrées en Afrique, dont 65% ont été facilitées par l'intermédiaire de Covax, 29% via des accords bilatéraux et 6% via le Fonds africain pour l'acquisition des vaccins (African vaccine acquisition trust, Avat) créé par l'Union africaine (UA), selon l'OMS. Bien qu'ayant un approvisionnement régulier, d'après Matshidiso Moeti, l'Afrique est toujours à la traîne en matière de la vaccination, car quelque 11% seulement de la population adulte est complètement vaccinée sur le continent.

La responsable onusienne a ainsi déclaré que la vaccination, la «meilleure défense» contre le virus, devait être accélérée «de toute urgence» à travers le continent.

«Nous devons maintenir la vague de fond que nous constatons actuellement en faveur de la fabrication locale de vaccins, de produits thérapeutiques et de diagnostics. Un accès accru et un prix abordable sont la seule solution à l'inégalité des vaccins observée depuis le début de cette pandémie», a souligné Matshidiso Moeti.

Guy-Gervais Kitina avec Xinhua

Fin de la phase aiguë de la pandémie cette année ?

La «phase aiguë» de la pandémie de covid-19 prendra fin cette année si l'objectif de 70% de la population mondiale vaccinée est atteint, a déclaré, le 11 février, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«Nous tablons sur une fin de la phase aiguë de la pandémie cette année, à la condition bien sûr que 70% de la population mondiale soit vaccinée d'ici le milieu de l'année, vers juin ou juillet», a déclaré à la presse Tedros Adhanom Ghebreyesus, en visite en Afrique du Sud. «C'est entre nos mains (...) C'est une question de choix», a-t-il ajouté.

Le chef de l'OMS était en visite dans les laboratoires de la société de biotechnologie Afrigen basée au Cap, qui a fabriqué le premier vaccin à ARN messager contre la covid-19 en Afrique.

Mis au point à partir du séquençage du code génétique publiquement disponible du laboratoire Moderna, ce vaccin sera prêt pour des essais cli-

niques en novembre, et son homologation est prévue pour 2024. «Ce vaccin sera plus adapté aux contextes dans lesquels il sera utilisé, avec moins de contraintes de stockage et à un prix moindre», a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Le projet d'Afrigen est soutenu par l'OMS et le mécanisme international Covax pour l'accès aux vaccins.

Seuls 11% des Africains sont vaccinés, soit le taux le plus faible au monde. Le continent doit «multiplier par six le taux de vaccination» contre la covid pour espérer atteindre l'objectif de 70% de couverture vaccinale fixé pour la fin du premier semestre 2022, selon l'OMS Afrique.

AFP

Washington annonce des envois de vaccins dans plusieurs pays africains

Les Etats-Unis ont expédié, vendredi, au total près de 1,9 million de doses de vaccins contre la covid-19 en Zambie, au Congo-Brazzaville, en Namibie, au Mozambique et dans le petit royaume d'Eswatini, a annoncé un responsable de la Maison Blanche qui a requis l'anonymat. La Zambie va recevoir 672 000 doses du vaccin Johnson & Johnson ; le Congo 168 000 doses du même sérum, la Namibie 168 000 doses également et le Mozambique 840 000 doses, selon cette source. L'Eswatini va recevoir pour sa part 50 310 doses de Pfizer.

Ces dons se font via le mécanisme de distribution international Covax pour le vaccin de Pfizer, et via le système similaire mis en place par l'Union africaine (Avat) pour le vaccin Johnson & Johnson. La Maison Blanche précise, comme à son habitude, que ces dons se font sans conditions, sous-entendant par là que ce n'est pas le cas pour tous les grands donateurs. Le président Joe Biden martèle qu'il veut faire des Etats-Unis «l'arsenal» de vaccins du monde. Il s'est engagé à faire don au total de plus de 1,1 milliard de doses.

Julia Ndeko

COVID-19

Les entrées et sorties du territoire congolais soumises à la présentation de la preuve de vaccination

La vaccination contre la covid-19 est désormais obligatoire à l'entrée et à la sortie de la République démocratique du Congo (RDC), selon les nouvelles directives publiées le 11 février par la Direction générale de migration (DGM).



A travers une note circulaire signée par le directeur général de la DGM, Roland Kanshwantale, adressée aux directeurs provinciaux de cette structure, aux chefs des postes frontaliers ainsi qu'aux responsables des compagnies aériennes, il est rappelé que tout voyageur à l'entrée ou à la sortie du territoire national doit présenter obligatoirement une preuve de vaccination contre la covid-19 et un test PCR négatif réalisé dans le pays de provenance, quarante-huit heures au plus tard.

La DGM insiste sur l'obligation de se soumettre au test PCR réalisé par les services agréés à l'arrivée en territoire congolais, et relève également l'abrogation de l'interdiction d'embarquement des voyageurs en provenance ou ayant transité par l'Inde et le Brésil décrétée par la note du 8 mai 2021 de sa hiérarchie. Elle insiste, par ailleurs, sur le respect obligatoire des dispositions édictées par l'arrêté du Premier ministre du 1er octobre 2020 portant mesures barrières de lutte contre la pandémie de coronavirus en RDC.

L.D.

UNIVERSITÉ PÉDAGOGIQUE NATIONALE

Suspension de la grève des chefs de travaux et assistants

Les cadres scientifiques de l'Université pédagogique nationale (UPN) ont décidé de suspendre la grève décrétée depuis le début de l'année académique 2021-2022. Réunis en assemblée générale le 11 février, ils ont pris la résolution de reprendre les activités à partir de ce lundi 14 février.



Le président des cadres scientifiques de l'UPN, Joseph Mukadi, a indiqué que la décision prise était consécutive à la signature, le 3 février dernier, du protocole d'accord entre le gouvernement et le collectif des associations des cadres scientifiques des institutions universitaires publiques du pays. « Nous avons résolu de suspendre la grève, pendant que les travaux continuent en commission paritaire. Nous disons au gouvernement que nous suspendons la grève momentanément pour nous acquitter de nos engagements pris le jour que nous avons signé le protocole d'accord », a-t-il indiqué. Il a prévenu que si les résultats des travaux en commission paritaire sont satisfaisants, cette grève sera levée définitivement. Au cas contraire, elle va reprendre, même sans préavis.

Un cahier des charges différent de celui des professeurs

Notant la différence entre le cahier des charges des chefs de travaux et assistants et celui des professeurs, Joseph Mukadi a rappelé que chaque corps avait décrété sa grève selon ses revendications. « Nous sommes un corps à part entière. Notre cahier des charges et celui des professeurs sont différents. La grève, nous ne l'avons pas décrétée le même jour. C'est normal que nous ne la levions pas le même jour. Donc, la grève dépend des cahiers des charges des uns et des autres », a-t-il fait savoir.

Pour le président des cadres scientifiques de l'UPN, si les professeurs n'ont pas encore atteint leurs objectifs, il est normal qu'ils maintiennent la

pression. Quant à eux, a-t-il fait savoir, comme le gouvernement a fait le premier pas, ils ont pris alors la décision de surseoir la grève.

Dans le cadre du protocole d'accord signé le 3 février dernier, le gouvernement a consenti de rabattre l'impôt sur le revenu professionnel de 18 à 3% et d'ajouter 120 000 Francs congolais (FC), l'équivalent de soixante dollars américains (USD), à la prime institutionnelle de chaque chef de travaux, 110 000 FC (55 USD) à chaque assistant deuxième mandat et 80 000 FC (40 USD) à chaque assistant premier mandat. Le premier cité, rappelle-t-on, touchait 623 000 FC, le deuxième 292 000 FC, et le troisième 260 000 FC auxquels il était retranché l'IPR d'une valeur de 18 % de ces sommes.

Lucien Dianzenza

COMMERCE À PETITE ÉCHELLE

L'option de réformer les textes en vigueur se confirme

L'aménagement de l'arsenal juridique doit concilier les revendications des acteurs du petit commerce et du commerce de détail, et les dispositions de l'Ohada en la matière. Pour autant, le plus grand défi du gouvernement de la République sera d'arriver à les encadrer et surtout à les accompagner pour assurer un développement harmonieux du secteur.

L'un des points forts de la semaine qui s'achève est la tenue d'un atelier sur la problématique de l'exercice du petit commerce et du commerce de détail en République démocratique du Congo. Toutes les institutions publiques et privées concernées par le secteur d'activités, dont les chefs de divisions provinciales, les ministres provinciaux, les conseillers ainsi que les experts des institutions étatiques et de la société civile, ont pris une part active aux travaux de trois jours lancés le 9 février dernier à Kinshasa. Au regard de la place cruciale du petit

commerce et du commerce de détail dans le développement socio-économique du pays et la promotion de la classe moyenne au sein de la population congolaise, toute décision de réformer revêt d'office un intérêt majeur dans la stratégie du gouvernement.

Après des débats parfois houleux lors de l'atelier, des nouvelles perspectives ont commencé finalement à se dessiner pour sortir le secteur de l'ornière. Tout d'abord, il a été confirmé la nécessité, voire l'urgence de lancer un processus de réforme et d'actualisation des textes légaux et réglementaires

en vigueur, dans le respect des textes internationaux auxquels le pays a souscrit, notamment les Actes uniformes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada). La critique de l'arsenal juridique a permis effectivement d'identifier des enjeux clés. « Vous avez évalué le niveau d'harmonisation des textes légaux et réglementaires y relatifs avec les Actes uniformes de l'Ohada. En acteurs de terrain, vous avez identifié les problèmes et les goulots d'étranglement qui freinent l'exercice du petit commerce et commerce de détail en

RDC », a expliqué le ministre de l'Économie nationale, Jean-Marie Kalumba Yuma, dans son discours de clôture de l'atelier.

Au total, trois textes ont fait l'objet d'une évaluation à la loupe, à savoir le décret 11/37 du 11/10/2011 portant mesures conservatoires en matière de petit commerce et du commerce de détail, l'ordonnance-loi 90-046 du 8 août 1990 portant réglementation du petit commerce ainsi que la loi particulière du 5 janvier 1973 sur le commerce. Tous ces textes ont été réexaminés et révisés au cours des travaux

en commissions et en plénière. D'importantes recommandations et d'actions à mener se trouvent déjà sur la table du ministre Kalumba, a-t-on appris. Ce dernier les considère, d'ailleurs, comme une feuille de route pour promouvoir la classe moyenne et stabiliser les activités commerciales à petite échelle. « Au niveau de mon ministère, tout sera mis en œuvre pour que les résultats de vos travaux produisent, dans un avenir proche, de nouveaux textes légaux et réglementaires », a-t-il conclu.

Laurent Essolomwa

NÉCROLOGIE

Djason Philosophe, la famille et les enfants Mobassi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Antoine Mobassi «Backus-chef», enseignant et ancien chef de service à l'INRAP, survenu le 7 février 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°113 rue Oboya à Talangai (Rfce général Adoua).

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

«Que l'âme de notre cher papa repose en paix».



Maître Patrice Mahoungou, commissaire de justice et commissaire priseur annonce aux parents, amis et connaissances le décès de sa mère Julienne Bengue, survenu le 9 février 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°6 de la rue Mankoussou sur l'avenue de la cité des 17 à côté de l'hôtel Christy.

La date de l'inhumation est fixée au vendredi 18 février au cimetière du Centre-ville à Brazzaville.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

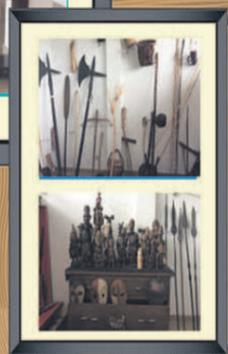
Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

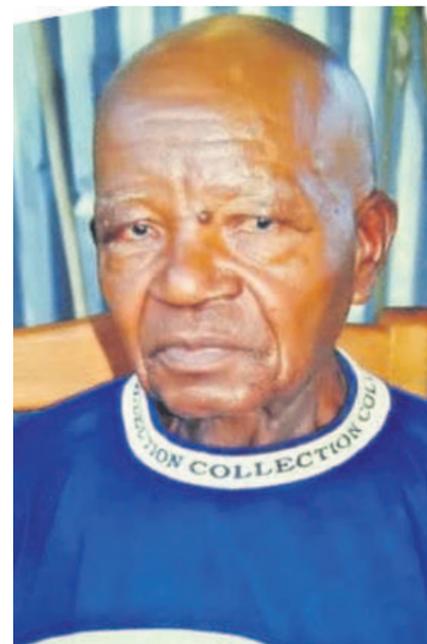
Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

Les filles et fils des familles Nicolas Daph Kokolo, Joël Pélé Kokolo, Kikabou Mbengou Georgette Getta, Mbengou John Moukala, Diane Ntsimba, Prisca Nzoussi Kiminou, Ulrich Charles Mfoutou Mbengou et la famille Bouella informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante, soeur, fille et belle-soeur Nick Gisabelle Bouela, survenu le 8 février 2022 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient derrière le PSP de la cité des 17 (réf. pylône MTN). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

La famille et les enfants Diamounzo, le sous-préfet de Madingo-Kayes Jean-Baptiste Diamounzo, Germaine, Serge le DT, Didier-Patrick, Edouardine, Rick, Armel-Le blanc et Mimi, remercient parents, amis et connaissances pour leur soutien multiforme lors du décès de leur père, oncle et grand-père Grégoire Diamounzo, survenu le 28 janvier 2022 à Pointe-Noire. Que tous trouvent ici leur profonde gratitude et grand merci. «Que l'âme de notre cher papa repose en paix».



HUMEUR

Des bruits inutiles au sein des administrations !

Dans des administrations publiques ou privées, de plus en plus de causeries inutiles tendent à prendre une ampleur qui risque d'impacter l'avancement normal du rythme de travail. Pire, ces causeries sont souvent des digressions sociales qui n'ont rien à voir avec les objectifs visés par les administrations quelles qu'elles soient.

Et pourtant chaque matin, quand le travailleur quitte son domicile pour le boulot, c'est pour l'exécution consciente et convenable de la tâche qui lui revient en rapport avec la fonction qu'il occupe au sein de l'administration.

Mais que constatons-nous ces derniers temps ? Certains agents ne se gênent pas de transporter tous leurs sujets extra-administratifs dans les bureaux. Une antivaleur qui ne dit pas son nom, car cette façon de faire tend à devenir comme une valeur normative et au vu de tous. C'est inadmissible !

Or, le tout premier rôle en réalité d'une administration est de produire des services pour répondre aux besoins de la population. Mais, pendant des heures de travail sérieux et parfois très attendu par la hiérarchie, certains agents transforment leurs services en des espaces où règnerait toute confusion insupportable.

L'on raconte des moments de fête passés dans des quartiers, l'on projette sans gêne des images sur des tablettes à large écran, l'on entend des cantiques religieux et des mélodies mondaines par groupement en oubliant que l'on est là en train de « grignoter » des heures de travail pour lequel on a été embauché.

L'administration, par essence un espace de conception au sein duquel devrait se passer un faible bruit, se transforme en un « tohu bohu » qui ne s'arrête pas. Et pourtant tout personnel administratif le sait bien, tout bruit déconcentre et peut occasionner des écarts dans le travail.

Si hier, dans de nombreuses administrations, on pouvait lire des indications du genre, « Les visites à 12 heures », « Cultiver le calme pendant les heures de travail », « Moins de vacarme dans les salles d'attente » et autres, aujourd'hui, le constat est que tout cela a disparu.

Alors pourquoi, diable, les administrations n'affichent plus ces indications disciplinaires ? Ne plus le faire, c'est donner libre cours aux digressions et à la confusion aux heures de travail sérieux ! A bon entendeur salut !

Faustin Akono

LIVRE

Georges Bweillat publie «Les stars du football»

Le 5 mars 1972, les Diables rouges du Congo remportaient la 8e Coupe d'Afrique des nations de football à Yaoundé, au Cameroun, devant le Mali. Pour rendre hommage à ces héros de Yaoundé mais aussi aux joueurs congolais qui ont fait la pluie et le beau temps du football national, Georges Bweillat, journaliste sportif, a publié l'ouvrage «Les Stars du football», dans la collection G.A.B.

5 mars 1972 - 5 mars 2022, cela fera cinquante ans que les Diables rouges du Congo sont sortis victorieux de la glorieuse épopée camerounaise qui leur a permis de soulever le graal africain pour la première et unique fois de leur histoire. Les héros de Yaoundé, mais aussi les perles de la campagne d'Asmara en 1968, les médaillés d'or des premiers Jeux africains en 1965, les valeureux congolais présents à la Coupe des Tropiques, les stars des années 1980, 1990, 2000, 2010, 2020 sans oublier les brillants footballeurs des clubs au talent confirmé qui ont fait vibrer les travées des stades : Révolution (aujourd'hui Alphonse-Massamba-Débat), Casimir-Mvoulalea, Pont ou Suco... figurent dans ce magnifique ouvrage abondamment illustré.

A travers de brefs portraits, Georges Bweillat passe en revue le parcours des différents joueurs qui, pour la plupart, ont remporté un titre continental ou national, ont été sélectionnés en équipe nationale ou départementale et ont eu une certaine influence dans leurs clubs respectifs. Du ballon d'or congolais Paul Sayal Moukila à Thievy Bifouma en passant par Maurice Ondjolet, Bahamboula Mbemba Jonas «Tostao», Jean-Jacques Ndomba «Geomètre», Brice Samba, Simplicie Owo-



mat...l'œil, le calepin, le micro ou le nagra de Georges Bweillat n'ont pas chômé « Dans mes 40 ans effectifs de pratique sportive en tant que journaliste, j'ai vécu des grands matches aussi bien au pays que dans certaines villes étrangères, j'ai rencontré, discuté et partagé des moments avec les grands footballeurs dont j'ai pris l'habitude d'écrire l'histoire », a-t-il dit.

Signalons que dans la même col-

lection, Georges Bweillat a déjà écrit : «Congo : 50 ans de football continental», «François Mpelé « Droit au but », «A.S. Cheminots « Kip'Bual », «Paul Sayal Moukila : Ballon d'or « L'unique », «Diables Noirs Simba Nsakala : « Génération 2000 », «Jonas Bahamboula -Mbemba « Tostao le Magnifique », «V. Club Mokanda : Le grand retour», «A.C. Léopards : Honneur et fierté».

Hervé Brice Mampouya

LITTÉRATURE

Georges Nguila analyse l'ingouvernabilité au Congo de Makoko à 2021

Le vice-président de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Georges Nguila, vient de publier à Brazzaville son ouvrage intitulé «La politique au Congo de Makoko à 2021». Il retrace l'histoire de la politique du Congo et fait une analyse de l'ingouvernabilité, des affaires, des booms pétroliers (...) depuis les indépendances jusqu'à nos jours.

L'ouvrage de 344 pages développe plus de soixante-cinq autres thèmes, entre autres, les chefferies et royaumes, les faiblesses économiques, la gestion des affaires publiques par les notables au Congo de 1960 à 2021.

Dans ses analyses, l'auteur fait constater que le pays a connu trois booms pétroliers en 1973, en 1982 et en 2008 mais s'est toujours retrouvé en négociation avec le Fonds monétaire international (FMI), le système politique congolais étant caractérisé par des violences électorales.

« Nous voulons faire constater aux intellectuels, pourquoi nous sommes toujours dans les bras du FMI après chaque boom pétrolier. Pourquoi la police s'implique-t-elle dans les affaires civiles dont le contrat de bail ? », a indiqué Georges Nguila.

L'auteur s'est même moqué du rapport rédigé par la Banque mondiale, pour le compte du Congo, intitulé «

Du chômage à la croissance inclusive ». Selon lui, ce rapport est nul. Tous les présidents qui ont dirigé le pays de 1960 à ce jour, soutient-il, n'ont pas pu laisser un bon héritage au peuple. « ...La municipalisation n'a pas créé une seule usine en région... », s'indigne-t-il à la page 309.

Outre le système politique, l'auteur regrette aussi la mauvaise gestion du système des retraites, de l'employabilité des jeunes, les problèmes qui existent dans le secteur économique. « L'Etat doit plus de quatre cents milliards aux retraités congolais. Il doit plus de cent milliards aux personnes victimes du drame du 4 mars 2012, cinquante-huit milliards de francs aux travailleurs des entreprises publiques, quatorze milliards de francs aux enseignants appelés volontaires. Il y a au moins six cents bébés noirs (jeunes délinquants) aux arrêts alors que cette situation est gé-

nable en créant des entreprises », avance-t-il.

Georges Nguila s'appuie sur les propos du professeur américain de science politique, Samuel Huntington, pour faire son analyse qui dénonce les maux qui freinent le développement du Congo. Les problèmes qu'il évoque sont également des sujets de réflexion qu'il propose aux Congolais pour mieux préparer l'avenir du pays.

« Je demande aux élites de mon pays d'organiser des débats sérieux parce que le pays souffre », a-t-il exhorté à la page 313.

« L'instabilité politique au Congo part de l'étranger... Mais si on est un pays uni, l'extérieur peut venir tenter de vous corrompre, ça ne passera pas. (...) Il faut que l'Etat démantèle les monopoles du commerce au Congo dont les Ouest-africains et les étrangers détiennent le monopole », a conclu Georges Nguila.

Fortuné Ibara

Communiqué final du mini-sommet d'Oyo sur la paix et la sécurité en Afrique

1. A l'initiative de Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, il s'est tenu à Oyo, le 11 février 2022, un mini-sommet sur la paix et la sécurité régionale.

2. Y ont pris part, Leurs Excellences Messieurs Yoweri Kaguta Museveni, président de la République d'Ouganda, Faure Essozimna Gnassingbe, président de la République Togolaise, Félix Antoine Tchisekedi Tshilombo, président de la République Démocratique du Congo.

3. Les échanges entre les quatre Chefs d'Etat ont porté essentiellement sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans les régions des Grands Lacs, d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest.

4. A cet égard, ils ont longuement évoqué les opérations conjointes que mènent les armées de l'Ouganda et de la République Démocratique du Congo dans la partie Est de ce dernier pays, visant à éradiquer les rebelles des Forces Démocratiques Alliées (ADF), Muslum Tabliq Movement (MTM), les autres forces négatives qui menacent la paix et la stabilité dans ces deux pays.

5. Les quatre chefs d'Etat se sont réjouis des succès déjà remportés par les forces armées congolaises et ougandaises. Se félicitant, une fois de plus, de l'initiative salvatrice prise par leurs Homologues de l'Ouganda et de la République Démocratique du Congo, les chefs d'Etat de la République Togolaise et de la République du Congo ont réitéré leur plein soutien aux opérations militaires conjointes engagés par ces deux pays.

6. S'agissant toujours de la région des Grands Lacs, les quatre Chefs d'Etat ont salué et encouragé la démarche conjointe amorcée par les Gouvernements de l'Ouganda et du Rwanda, en vue de l'ouverture effective de leurs frontières communes, permettant ainsi la libre circulation des personnes et des biens. Ils ont appuyé la volonté exprimée par ces deux pays, de résoudre par les seuls moyens politiques et diplomatiques, les différends pouvant survenir dans leurs relations bilatérales.

7. Concernant la situation en République Centrafricaine, les quatre chefs d'Etat ont salué les efforts de médiation de Son Excellence Monsieur

Joao Manuel Gonçalves Lourenço, président de l'Angola Président en exercice de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). Ils se sont réjouis, des mesures prises par les autorités centrafricaines pour favoriser le retour de l'opposition Démocratique au sein du Comité d'organisation du Dialogue Républicain.

8. Les quatre chefs d'Etat ont évoqué avec un grand intérêt, la tenue du 10^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, prévue le 24 février 2022 à Kinshasa, au cours duquel le pays hôte succédera à la République l'Ouganda à la Présidence du mécanisme.

9. Les quatre chefs d'Etat ont réitéré leur soutien total à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le cadre des mesures prises à l'endroit du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso.

10. S'agissant des élections prochaines en Libye, les quatre chefs d'Etat ont encouragé l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de transition et les forces politiques de ce pays à œuvrer pour des élections inclusives et consensuelles.

11. A propos toujours de la Libye, Leurs Excellences Yoweri Kaguta Museveni, Faure Essozimna Gnassingbe et Félix Antoine Tchisekedi Tshilombo ont salué une fois de plus, les efforts de Son Excellence Denis Sassou N'Guesso à la tête du Comité de haut niveau et du groupe de contact de l'Union Africaine sur la Libye.

12. Au plan multilatéral, les quatre chefs d'Etat se sont réjouis de la tenue de la COP26 à Glasgow en novembre 2021. Tout en relevant les progrès accomplis, ils ont réitéré la nécessité d'accélérer l'action climatique pour maintenir l'objectif fixé par les Nations Unies de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré.

13. Les quatre chefs d'Etat ont convenu de se voir régulièrement et de renforcer ainsi leur cadre de concertation sur les questions politiques et sécuritaires, régionales et internationales.

Fait à Oyo, le 12 février 2022

AFRIQUE

La situation politique et sécuritaire préoccupe les chefs d'Etat

Les présidents Yoweri Museveni de l'Ouganda, Faure Gnassingbé du Togo, et Félix Antoine Tchisekedi Tshilombo de la République Démocratique du Congo (RDC) et Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo se sont réunis le 12 février à Oyo, au nord de Brazzaville, pour échanger sur les questions de paix et de sécurité dans la région des Grands Lacs, en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest.

Les quatre chefs d'Etat ont parlé des opérations conjointes menées par les armées de l'Ouganda et de la RDC dans la partie Est de ce pays en vue d'éradiquer la rébellion des Forces démocratiques alliées (ADF), Muslum Tabliq Movement (MTM), et d'autres forces négatives qui menacent la paix et la stabilité dans ces deux pays.

Ils se sont réjouis des succès déjà remportés par les forces armées congolaises et ougandaises avant de féliciter « l'initiative salvatrice » prise par leurs homologues de l'Ouganda et de la RDC. Les chefs d'Etat du Togo et du Congo ont réitéré leur « plein soutien » aux opérations militaires conjointes engagés par ces deux pays.

Concernant la région des Grands Lacs, les quatre chefs d'Etat ont salué et encouragé la démarche conjointe amorcée par les gouvernements ougandais et rwandais portant sur l'ouverture effective de leurs frontières communes, permettant la libre circulation des personnes et des biens. Ils ont appuyé la volonté exprimée par ces deux pays, de résoudre « par les seuls moyens politiques et diplomatiques, les différends pouvant survenir dans leurs relations bilatérales ».

S'agissant de la situation en République centrafricaine, les chefs d'Etat ont salué la médiation amorcée par le président angolais, Manuel Gonçalves Lourenço, président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Ils se sont réjouis des mesures prises par les autorités centrafricaines pour favoriser le retour de l'opposition démocratique au sein du Comité d'organisation du dialogue Républicain. Evoquant la situation politique au Mali, en Guinée et au Burkina Faso, trois pays secoués par des coups d'Etat, les quatre chefs d'Etat ont réitéré leur « soutien total » à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, dans le cadre des mesures prises à l'endroit de ces pays.

En ce qui concerne les élections en Libye, les chefs d'Etat ont encouragé l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de transition et les forces politiques à œuvrer pour « des élections inclusives et consensuelles ». A ce propos, les présidents Yoweri Museveni, Faure Gnassingbé et Félix Antoine Tchisekedi ont salué une fois de plus, les efforts de leur homologue Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de haut niveau et du Groupe de contact de l'Union africaine sur la Libye.

Sur le plan multilatéral, ils se sont réjouis de la tenue de la Cop 26 à Glasgow en novembre 2021, tout en relevant les progrès accomplis. Par ailleurs, les chefs d'Etat ont souligné « la nécessité d'accélérer l'action climatique pour maintenir l'objectif fixé par les Nations unies de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré ».

Ils ont aussi parlé de la tenue du 10^e sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, prévue le 24 février à Kinshasa en RDC, au cours duquel le pays hôte succédera à l'Ouganda à la présidence du mécanisme.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

L'Afrique et l'Europe enfin !

A toutes celles et tous ceux qui parcourent aujourd'hui ces numéros des Dépêches de Brazzaville et du Courrier de Kinshasa dans leur version imprimée ou numérique, nous ne saurions trop conseiller de lire avec la plus grande attention la « Tribune conjointe » que nous publions à la demande de l'Union européenne. Signée par le président de l'Union africaine, le Sénégalais Macky Sall, et par le président du Conseil européen, Charles Michel, elle ouvre en effet une nouvelle page dans la longue, très longue histoire des deux continents. Et, de ce fait, elle donne par avance une importance très particulière au Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement de ces deux communautés qui se tiendra à Bruxelles, jeudi et vendredi prochains.

Rien ne résume mieux l'évènement qui approche à grands pas que les deux phrases concluant cette tribune dont voici l'intégralité sous le titre « Un arc de paix » : « Nous voyons grandir dans notre monde les risques de confrontation entre blocs. Face à cette tendance inquiétante, nous avons la conviction que l'Afrique et l'Europe peuvent travailler ensemble à l'avènement d'un monde meilleur et plus sûr pour nous, en privilégiant le dialogue et la coopération dans le respect mutuel. C'est dans cet esprit et avec ces objectifs que nous nous apprêtons, Africains et Européens, à nous retrousser les manches pour travailler à un avenir commun enthousiasmant ».

On ne saurait être plus clair. Ceci

d'autant plus que, sans attendre le Sommet de Bruxelles, la présidente de la Commission européenne, l'Allemande Ursula von der Leyen, venue à Dakar en fin de semaine dernière pour s'entretenir avec Macky Sall, a promis que l'Europe investira plus de 150 milliards d'euros en Afrique dans les dix prochaines années. Une somme considérable qui permettra au continent, si elle est effectivement remise et si elle est bien employée, d'accélérer la longue marche vers le développement que celui-ci a entreprise il y a soixante et quelques années lorsque ses Nations ont accédé à l'indépendance.

Il est clair que l'Europe a pris enfin la juste mesure de la place que l'Afrique occupe aujourd'hui et

occupera plus encore demain sur la scène internationale. Ceci dans tous les domaines : économie, finance, industrie, commerce, agriculture, pêche, diplomatie, culture, sécurité, protection de la nature et de l'environnement ...

D'où la conviction exprimée avec force par Macky Sall et Charles Michel que « nos deux continents et leurs peuples partagent une proximité géographique, des langues et des liens humains et économiques ». Et la double certitude qui en découle : « Voilà pourquoi le premier principe fondateur doit être le respect ».

On ne saurait être plus clair n'est-il pas vrai ?

Jean-Paul Pigasse